



Info pratique

Accès : à 30 minutes de Limoges. Prendre la RN141 en direction de Saint-Junien. Prendre la sortie n°65 et suivre la RD941. Traverser la Barre. Au Petit Loubier, tourner à gauche et suivre la RD3.

Départ : parking place du chanoine Merlin, à coté de l'église, ou à la base de canoë (RD32).

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 30	9,9 km	jaune	moyen	145 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
Les pratiques possibles				Mauvaise direction		

Itinéraire

- De la place, se diriger vers la Vienne, emprunter le pont et poursuivre. Au 1er croisement de routes, tourner à gauche. Longer la RD 32, puis tourner à gauche à la 2ème route indiquant la base de canoë kayak.
- Longer la Vienne rive gauche, s'engager dans le bois, le traverser puis remonter vers la route. La suivre à gauche puis prendre, juste avant le délaissé, le chemin à droite qui monte à travers bois. Suivre ce chemin qui traverse des prairies puis tourner à droite au coin du bois à gauche. Au croisement de chemins, aller à gauche sur celui qui remonte.
- A la route, aller légèrement à gauche puis emprunter le chemin en face qui remonte (beaux points de vue). Prendre à droite une large piste (bâtiments imposants de la Remontagne) et juste avant d'arriver à la route, tourner à gauche sur le chemin en herbe.
- Suivre ce chemin jusqu'à une petite route, la prendre à droite jusqu'au croisement de 5 routes. Laisser les routes et traverser pour prendre en face un chemin en herbe longeant une prairie.
- Arrivé au village de Chez Mallet (nombreux éléments de patrimoine bâti : puits, abreuvoirs,...). A la route, partir à gauche. Traverser la route principale et aller en face, puis, à l'angle d'un puits à droite, traverser la route et prendre en face le chemin qui longe une grange.
- Suivre ce chemin qui redescend, passer à coté d'un lavoir. Au croisement avec une route, prendre en face et suivre ce chemin en terre. Au carrefour de 4 chemins, prendre celui qui monte à droite de l'antenne. Continuer tout droit jusqu'au village de la Marotte.
- A la route, tourner à gauche puis suivre de suite à droite le chemin. Poursuivre sur ce chemin et prendre à gauche le cheminement qui contourne la prairie.